

République Française

**Département des Alpes-de-
Haute-Provence****Extrait du registre des délibérations
Séance du Conseil Municipal****Commune de Barcelonnette**

Séance du 30 mars 2022

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres Présents	Nombre de membres Votants
23	15	18

Numéro de délibération : 2022 / 47**Date de convocation
21 mars 2022**

L'an deux-mille-vingt-deux, le trente mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Barcelonnette dûment convoqué en date du vingt-et-un mars deux-mille-vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie VAGINAY RICOURT, Maire.

Étaient Présents :

M. Sophie VAGINAY RICOURT, M. Yvan BOUGUYON, Mme Florence ALLEMANDI, M. Joseph GARCIN, M. Miguel ORTUNO, Mme Rolande JACQUES, M. Joël IGAU, M. Pierre MAILLARD (à partie de 18h14), Mme Sabine BLATTMANN (à partir de 18h10), Mme Chantal BONAGLIA, Mme Fabienne BANCILLON-BOE, Mme Florence JOUVENT, M. Pierre-Philippe JOUARIE, M. Yves BAUDRY, Mme Patricia DOMANGE.

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Jean-Claude DABROWSKI à M. Joël IGAU, M. Christophe BARNEAUD à Mme Fabienne BANCILLON-BOE, M. Christophe PICHET à Madame Patricia DOMANGE.

Absents excusés :

Mme Clarisse BALLADUR, Mme Karine BENEDETTO, M. Frédéric MAURIN, M. Jean-Pierre FRANQUEBALME, Mme Wendy MATTERA.

Madame Florence ALLEMANDI a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Objet : Modification du tableau des effectifs des emplois permanents de la commune de Barcelonnette

Rapporteur : Madame la Maire

Madame le Maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services comme suit, suite aux modifications de postes précédentes.

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

Délibération

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par voix 18 « Pour », 0 voix « Contre » et 0 « Abstention »,

A l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1^{er}

D'approuver le tableau des effectifs de la collectivité de Barcelonnette à compter du 1^{er} avril 2022 comme annexé à la présente ;

Article 2

De préciser que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de la collectivité de Barcelonnette sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente ;

Article 3

De dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours ;

Article 4

De dire que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille, 22 rue de Breteuil 13006 Marseille à compter de sa publication et de sa notification au représentant de l'État dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut être également saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "S. Vaginay Ricourt". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath.

Le Maire
Sophie VAGINAY RICOURT

TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS**MIS A JOUR AU 1^{ER} AVRIL 2022****APPLICABLE AU 1^{ER} AVRIL 2022**

Service	Filière	Grade/Emploi	Fonctions	Temps de travail	Susceptible d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus	Postes vacants
Pôle famille, jeunesse, sports et associations / A.L.S.H.	Animation	Adjoint d'animation / C	Responsable de l'accueil collectif de mineurs	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle famille, jeunesse, sports et associations / A.L.S.H.	Animation	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe / C	Chef de pôle	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle famille, jeunesse, sports et associations / A.L.S.H.	Animation	Adjoint d'animation / C	Animateur	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle famille, jeunesse, sports et associations / A.L.S.H.	Animation	Animateur / B	Responsable de pôle	35/35	Oui	Non	Oui
Pôle Sécurité	Police	Gardien Brigadier / C	Policier municipal	35 / 35	Non	Non	Oui
Pôle Sécurité	Administrative / Technique	Adjoint technique / C	Agent de surveillance de voie publique	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle Sécurité	Administrative / Technique	Adjoint technique / C	Agent de surveillance de voie publique	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle culturel /	Technique	Agent de maîtrise / C	Responsable du service le Zocalo	35/35	Oui	Oui	Non

Service le Zocalo							
Service	Filière	Grade/Empl oi	Fonctions	Temps de travail	Susceptibl e d'être pourvu par voie contractuel le	Postes pourv us	Postes vacan ts
Pôle culturel / Musée municipal	Culturelle	Attaché de conservation / A	Directrice du musée municipal	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle culturel / Musée municipal	Culturelle	Adjoint territorial du patrimoine / C	Accueil du public et gestion des collections	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle culturel / Musée municipal	Culturelle	Adjoint territorial du patrimoine / C	Accueil du public et gestion des collections	21/35	Oui	Non	Oui
Pôle culturel / Musée municipal	Culturelle	Adjoint territorial du patrimoine / C	Accueil du public et gestion des collections	26h15/35	Oui	Oui	Non
Pôle culturel / Médiathèque	Culturelle	Assistants de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques / B	Responsable de la médiathèque	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle culturel / Médiathèque	Culturelle	Adjoint territorial du patrimoine / C	Accueil du public, animations, communication, gestion des fonds	28/35	Oui	Oui	Non
Pôle culturel / Médiathèque	Culturelle	Adjoint territorial du patrimoine / C	Accueil du public, animations, communication, gestion des fonds	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle culturel / Médiathèque	Culturelle	Adjoint territorial du patrimoine / C	Animation du réseau des colporteurs	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle culturel / Médiathèque	Technique	Agent de maîtrise / C	Agent polyvalent du pôle culturel	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle administratif/ Accueil - État-civil	Administrative	Rédacteur / B	Agent d'accueil, de l'État-civil et des élections	35/35	Oui	Oui	Non

Service	Filière	Grade/Emploi	Fonctions	Temps de travail	Susceptible d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus	Postes vacants
Pôle administratif/ Accueil - État-civil	Administrative	Rédacteur / B	Agent d'accueil, de l'État-civil et des élections	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle administratif/ urbanisme	Administrative	Rédacteur / B	Responsable du service urbanisme réglementaire et foncier	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle administratif/ Finances et budget	Administrative	Rédacteur / B	Responsable du service finances et budget	35/35	Oui	Non	Oui
Pôle administratif/ Finances et budget	Administrative	Adjoint administratif / C	Agent de gestion financière et budgétaire, en charge des achats publics	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle administratif/ Finances et budget	Administrative	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe / C	Agent de gestion financière et budgétaire	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle administratif/ Service Informatique	Technique	Technicien principal de 1 ^{ère} classe / B	Responsable du service informatique et téléphonie	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle administratif/ Service des relations générales	Technique	Adjoint technique / C	Agent du service des relations générales	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle administratif/ Service des ressources humaines	Administrative	Rédacteur / B	Responsable du service des ressources humaines	31h30/35	Oui	Oui	Non
Pôle administratif/ Service des ressources humaines	Administrative	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe / C	Assistant des ressources humaines	35/35	Oui	Non	Oui
Pôle administratif/ E.R.P. - Acheteur public	Administrative	Adjoint administratif / C	Responsable du service E.R.P. - Acheteur public	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle administratif/ Chargé de mission PVD	Administrative	Attaché / A	Chargé de mission « Petites Villes de Demain »	35/35	Oui	Oui	Non

C.C.A.S.	Administrative	Rédacteur / B	Responsable de l'accueil et du service social	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique	Administrative	Adjoint administratif / C	Secrétariat du pôle technique	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Bâtiments et patrimoine communaux et marchés publics	Technique	Ingénieur / A	Chargé de mission pour le développement de la ville, de l'urbanisme et de la transition énergétique	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Bâtiments et patrimoine communaux et marchés publics	Technique	Technicien / B	Coordonnateur technique des bâtiments et patrimoine communaux	35/35	Oui	Non	Non
Pôle technique / Bâtiments et patrimoine communaux et marchés publics	Technique	Adjoint technique / C	Agent polyvalent du service bâtiments et patrimoine communaux et marchés publics	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Bâtiments et patrimoine communaux et marchés publics	Technique	Adjoint technique / C	Responsable des bâtiments et coordonnateur des travaux liés au patrimoine municipal	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Entretien et travaux communaux	Technique	Technicien / B	Responsable du service entretien et travaux communaux	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Entretien et travaux communaux / Espaces verts	Technique	Agent de maîtrise principal / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Entretien et travaux communaux / Voirie et entretien	Technique	Agent de maîtrise / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Oui	Non

Service	Filière	Grade/Emploi	Fonctions	Temps de travail	Susceptible d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus	Postes vacants
Pôle technique / Entretien et travaux communaux / Atelier	Technique	Agent de maîtrise / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Bâtiments et patrimoine communaux et marchés publics	Technique	Agent de maîtrise principal / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Entretien et travaux communaux	Technique	Agent de maîtrise / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Entretien et travaux communaux	Technique	Agent de maîtrise / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Non	Oui
Pôle technique / Entretien et travaux communaux	Technique	Adjoint technique / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Entretien et travaux communaux	Technique	Adjoint technique / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Entretien et travaux communaux	Technique	Adjoint technique / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Entretien et travaux communaux	Technique	Adjoint technique / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Entretien et travaux communaux	Technique	Adjoint technique / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Oui	Non

Service	Filière	Grade/Emploi	Fonctions	Temps de travail	Susceptible d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus	Postes vacants
Pôle technique / Entretien et travaux communaux	Technique	Adjoint technique / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Entretien et travaux communaux	Technique	Adjoint technique / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Entretien et travaux communaux	Technique	Adjoint technique / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle technique / Entretien et travaux communaux	Technique	Adjoint technique / C	Agent polyvalent	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle famille, jeunesse, sports et associations / Écoles	Médico-sociale	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles / C	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle famille, jeunesse, sports et associations / Écoles	Médico-sociale	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles 1 ^{ère} classe / C	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle famille, jeunesse, sports et associations / Écoles	Médico-sociale	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles / C	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle famille, jeunesse, sports et associations / Écoles	Médico-sociale	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles / C	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	35/35	Oui	Non	Oui

Pôle famille, jeunesse, sports et associations / Écoles	Technique	Agent de maîtrise / C	Agent d'entretien, de surveillance périscolaire et de restauration collective	35/35	Oui	Oui	Non
Service	Filière	Grade/Emploi	Fonctions	Temps de travail	Susceptible d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus	Postes vacants
Pôle famille, jeunesse, sports et associations / Écoles	Technique	Adjoint technique / C	Agent d'entretien et de restauration collective	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle famille, jeunesse, sports et associations / Écoles	Technique	Adjoint technique / C	Agent d'entretien et de restauration collective	28/35	Oui	Oui	Non
Pôle famille, jeunesse, sports et associations / Écoles	Technique	Adjoint technique / C	Agent d'entretien et de restauration collective	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle famille, jeunesse, sports et associations / Écoles	Technique	Adjoint technique / C	Agent d'entretien et de restauration collective	35/35	Oui	Oui	Non
Pôle famille, jeunesse, sports et associations / Entretien des bâtiments	Technique	Adjoint technique / C	Agent d'entretien	35/35	Oui	Oui	Non
Direction	Administrative	Attaché principal / A	Direction	35/35	Oui	Non	Oui
Direction	Administrative	Attaché / A	Adjoint au Directeur général des services en charge des marchés publics et	35/35	Oui	Non	Oui

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le



ID : 004-210400198-20220330-2022_47-DE

			des ressources humaines				
Direction	Administrative	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe / B	Responsable de la coordination générale	35/35	Oui	Oui	Non
Direction	Administrative	Poste fonctionnel de catégorie A	Directeur Général des Services	35/35	Oui	Oui	Non

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

ID : 004-210400198-20220330-2022_47-DE

